

Présentation générale du diplôme de l'ENS de Lyon

1.1 Contexte

Mis en place en 2016, dans un mouvement partagé avec les autres ENS, le diplôme de l'ENS de Lyon est le cadre de la formation normalienne par la recherche, construite dans une étroite synergie entre les départements d'enseignement et les laboratoires de recherche dont l'École est tutelle, ce qui garantit ainsi un environnement scientifique de haut niveau.

Conformément aux missions qui lui sont confiées par l'État par décret, l'ENS de Lyon offre « une formation d'excellence à des élèves et à des étudiants se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche » et concourt « à la formation, par la recherche, des cadres supérieurs de l'administration et des entreprises françaises et européennes ».

Le diplôme de grade master permet ainsi de décrire l'exigence de la formation normalienne par la recherche. Il rend plus visible cette formation pour attirer vers la recherche les meilleurs profils, les mener vers une recherche de haut niveau dont le doctorat est une issue naturelle, ainsi que pour les accompagner dans leurs parcours individuels. Il rend la formation plus lisible afin de favoriser l'insertion professionnelle des normaliens et normaliennes en offrant une diversification des débouchés qui permette de faire rayonner la qualité et l'originalité de la formation par la recherche.

Le diplôme constitue un levier de l'ouverture du recrutement étudiant en permettant à des normaliennes-étudiantes et des normaliens-étudiants, par un recrutement sur dossier, de rejoindre le cursus de formation de l'École au même titre que les élèves admis sur concours. Ce recrutement contribue à l'ouverture du vivier, dont les années de scolarité dans le diplôme garantissent une formation par la recherche identique et exigeante.

Présenté comme « un nouveau diplôme prometteur mais dont les modalités de mise en œuvre sont perfectibles » par le rapport d'évaluation de l'établissement par l'HCERES en 2022, le diplôme de l'ENS de Lyon a fait l'objet d'un groupe de travail mis en place à l'automne 2023 par la nouvelle gouvernance de l'École. Composé de 3 représentants étudiants (2 élus et un délégué de formation), de 3 représentants des départements (3 directeurs de département dont une élue), d'une représentante des alumni, de la responsable du diplôme et de la vice-présidence aux études (la vice-présidente et les deux VP adjointes pour les LSH et les SEE), ce groupe de travail s'est réuni lors de 6 séances de décembre 2023 à avril 2024 avec pour mission la simplification, une flexibilité accrue et la clarification de la validation du diplôme. Le relevé de ses conclusions est disponible dans un document distinct. Une première présentation des travaux a été livrée aux instances de juin-juillet 2024, avant un retour vers les départements et les instances au premier semestre de l'année universitaire 2024-2025.



1.2 Propositions d'évolutions du diplôme

La scolarité normalienne s'inscrit dans une trajectoire académique longue dont le doctorat est partie intégrante. Afin d'y contribuer, le diplôme de l'ENS de Lyon comprend plusieurs attendus :

- Une formation par la recherche approfondie tout au long de la scolarité, comprenant la maîtrise d'outils numériques pour la recherche et la rédaction de mémoires de stage ou de recherche,
- Un accompagnement individualisé du parcours par un tuteur ou une tutrice membre de l'équipe pédagogique, et qui se traduit dans un plan d'études,
- Une ouverture internationale validée par une mobilité internationale de 3 mois minimum ainsi que la validation d'une certification en langue anglaise (Cambridge advanced C1),
- La valorisation de la pluridisciplinarité pour favoriser la mobilité thématique en portant une attention particulière aux enseignements d'interface et aux sujets émergents.

Afin de rendre plus lisibles ces attendus du diplôme, les évolutions suivantes sont proposées :

- **Il est mis fin aux 15 crédits obligatoires de 1ère année** jugés trop contraignants dans la mise en œuvre des scolarités dès la 1ère année. Seuls 7 ECTS seront à valider en 1ère année dans le cadre des journées interfaces (déjà obligatoires pour les 1A) et des enseignements « Transitions écologique et sociale ».
- Les **activités et compétences sont toutes créditées en ECTS** afin de garantir la lisibilité pour la normalienne et le normalien : les 4 années de formation valideront 60 ECTS chacune sous la forme de 3 années de formation par la recherche et d'une année de parcours spécifique (soit 4 x 60 ECTS= 240 ECTS), ainsi que la certification en langue anglaise et l'expérience internationale. Ces deux dernières validaient auparavant des compétences uniquement, sans crédits associés.
- Au total, le **diplôme de l'ENS de Lyon permettra de valider 240 ECTS de formation générale et 50 ECTS d'activités spécifiques**. Les 50 ECTS à valider prennent ainsi en considération les nouveaux crédits affectés aux compétences (expérience internationale et CAE), les journées interfaces, les modules Transitions écologique et sociale ainsi que des cours au choix du normalien et de la normalienne tout au long des 4 ans de scolarité.
- Concernant **l'expérience internationale**, il est proposé de distinguer une mobilité courte d'ouverture (validation d'une mobilité à l'étranger de 3 mois) d'une mobilité plus longue d'approfondissement. Pour cette dernière, des crédits supplémentaires permettent de reconnaître la plus-value de cette expérience internationale renforcée. Un travail avec les départements de formation concernés a été engagé pour clarifier les périodes de mise en place de la mobilité internationale sous ses deux formes, et développer des opportunités de séjours à l'étranger. **L'expérience internationale est désormais valable tout au long de la scolarité et en particulier dès la 1ère année.**
- Afin de prendre davantage en considération l'insertion professionnelle ou la particularité de certains parcours de normaliens et de normaliennes, **la durée du diplôme peut être modulée dans certaines situations** soit en ajoutant une année supplémentaire, soit par une validation au bout de 3 ans.
- Dans le supplément au diplôme, il est proposé d'**introduire une mention « label thématique » qui reconnaît une coloration particulière tout au long du parcours**

(par exemple : un label transition écologique). Ce label sera compatible avec une mineure ou un approfondissement qui existent déjà et pourra être une préfiguration d'année de formation thématique à construire.

1.3 Architecture générale du diplôme

Conçu en 4 ans et conférant le grade de master, le diplôme de l'ENS de Lyon est le cadre de la scolarité normalienne. La première année est toujours effectuée à l'École.

Il sanctionne la formation des normaliens et normaliennes et son obtention requiert la validation des attendus suivants :

Formation par la recherche

Une formation approfondie par la recherche est proposée durant 3 années (L3/prémaster, M1, M2). Elle aboutit à la validation d'un master tourné vers les métiers de la recherche ; elle est suivie d'une année spécifique de parcours qui se place généralement, mais pas exclusivement en 4e année du diplôme. Cette année spécifique de parcours permet l'individualisation du projet professionnel au terme d'un cursus :

- Recherche et projet long de la recherche
- Recherche et enseignement supérieur
- Recherche et haute fonction publique
- Recherche et formation complémentaire

Durant sa scolarité dans le diplôme de l'ENS de Lyon, le normalien ou la normalienne bénéficie d'un accompagnement individualisé sous forme de tutorat par un membre de l'équipe enseignante de son département de formation.

La pluridisciplinarité

La pluridisciplinarité constitue une plus-value essentielle dans la formation par la recherche. Elle est constitutive de l'identité de l'ENS de Lyon qui forme des étudiants et étudiantes dans les domaines des sciences exactes et expérimentales (SEE) et des lettres, sciences sociales et humaines, incluant les arts (LSH). Elle nécessite la validation d'activités ou d'enseignements hors de sa discipline ou de son département de formation.

La pluridisciplinarité permet l'ouverture de la formation par la recherche aux questionnements scientifiques d'autres disciplines et l'acquisition de méthodes d'autres champs disciplinaires utiles au projet du normalien ou de la normalienne. Elle promeut une réflexion croisée sur des enjeux scientifiques et sociétaux en SEE et en LSH. Elle permet aussi une complémentarité avec la formation disciplinaire spécifique pour favoriser des parcours de recherche aux interfaces, conduisant à des recherches émergentes et innovantes.

Les journées interfaces

Les journées Interfaces, validées obligatoirement en 1^{ère} année, permettent l'acquisition de connaissances au travers de conférences et d'activités sur les grands enjeux des transitions écologique et numérique et sur des questions en lien avec les axes stratégiques de l'établissement. Elles permettent aussi de mélanger les différents horizons disciplinaires pour favoriser l'interconnaissance dès la 1^{ère} année, de faire participer les normaliens et les normaliennes au projet d'établissement.

L'expérience internationale

L'expérience internationale nécessite de valider 3 mois de mobilité à l'étranger en un ou plusieurs séjours cumulés. Elle permet de compléter la formation disciplinaire et de l'ouvrir à l'internationalisation de la recherche.

La mobilité internationale peut se concevoir de deux façons : une mobilité d'ouverture (mobilité courte de 3 mois ou 90 jours calendaires) ou une mobilité d'approfondissement (mobilité longue à visée professionnelle et/ou linguistique, supérieure à 3 mois dans le cadre d'un même séjour). Cette mobilité longue permet d'acquérir des compétences et des savoirs de haut niveau en langue et en recherche ; elle présente une vraie plus-value pour un parcours en recherche. A ce titre, elle permet de valider des ECTS supplémentaires.

Certification en langue anglaise (Cambridge Advanced niveau C1)

La certification Cambridge Advanced valorise un haut niveau de compétence linguistique en anglais, reconnu aux niveaux mondial et européen (cadre européen commun de référence pour les langues ou CECRL). Elle est essentielle pour une communication scientifique efficace à l'écrit et à l'oral ainsi que pour l'expérience internationale. Les frais de la première inscription au Cambridge Advanced sont pris en charge par l'ENS de Lyon.

La préparation à cette certification en langue anglaise est mise en œuvre par le Centre des Langues dans le cadre de son offre de langues pour non-spécialistes, ouverte aussi à l'apprentissage d'autres langues qu'elles soient déjà pratiquées avant l'arrivée à l'École ou bien débutées dans l'établissement. Ces langues sont validables aussi dans le diplôme de l'ENS de Lyon.

Compétences numériques pour la recherche

La maîtrise d'outils numériques pour la recherche, spécifiques à chaque département selon la formation suivie, permet d'acquérir des compétences et des méthodes utiles à la poursuite des études et des travaux de recherche. Elle sanctionne l'utilisation autonome, confiante et innovante ainsi que l'usage responsable et durable de ces outils, et contribue à l'acquisition d'un regard critique.

Transitions écologique et sociale

Conformément aux axes stratégiques de l'ENS de Lyon et aux préconisations ministérielles, les normaliens et les normaliennes valident des enseignements Transitions écologique et sociale lors de la première année du diplôme.

Activités complémentaires

En cohérence avec le projet professionnel, les activités complémentaires choisies permettent de renforcer la pluridisciplinarité, l'approfondissement thématique ou scientifique ainsi que l'engagement (collectif, associatif, sportif ou universitaire) dans le cursus.

A la demande du normalien ou de la normalienne, la reconnaissance d'une mineure, d'un approfondissement ou d'un label peut être inscrite dans le supplément au diplôme.

1.4 Modalités de validation

L'obtention du diplôme de l'ENS de Lyon comprend la validation de 2 composantes (composante 1 et composante 2) et à titre optionnel des mentions inscrites au supplément.

1.4.1 Composante 1 : Une formation générale dans le cadre d'un cycle de formation de 240 ECTS comprenant quatre années (chacune à 60 ECTS soit 240 ECTS) :

- **Trois années distinctes de formation par la recherche (3x 60 ECTS)**, dont une de niveau 3^{ème} année de licence (L3 renforcée en recherche) ou de prémaster, une de niveau 1^{ère} année de master [M1], et une dernière année de niveau 2^{ème} année de master à vocation recherche [M2], validant 60 ECTS par année de formation.

La formation par la recherche suppose que l'étudiante ou l'étudiant ait rédigé et validé, au cours de son parcours à l'École :

- En Lettres, Sciences humaines et sociales, au moins deux mémoires de recherche ou rapports de stage (dont au moins un de niveau M2) ;
 - En Sciences exactes et expérimentales, au moins trois rapports de stage (dont au moins un de niveau M2).
- **Et une année spécifique de parcours (60 ECTS)**, qui se place généralement mais pas exclusivement en 4^e année, à choisir en cohérence avec le projet professionnel et qui peut comprendre les modalités d'année spécifique suivantes (voire annexes) :
 - Pour valider un cursus recherche et projet long de recherche : année PLR
 - Pour valider un cursus recherche et enseignement supérieur : année de M2 FEADEP (formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel). Cette année de M2 FEADEP peut se placer en 3^e année du diplôme.
 - Pour valider un cursus recherche et haute fonction publique : année PGC (projet grand corps) dans le cadre des passerelles vers les grands corps d'État, ou préparation aux concours de la haute fonction publique dans le cadre des conventions de partenariat avec un établissement partenaire.
 - Pour valider, une formation complémentaire (60 ECTS) de niveau master ou de niveau 3^e année de licence ou dans le cadre des conventions de l'École avec un établissement partenaire pour un double-cursus ou un double-diplôme.

1.4.2 Composante 2 : des activités spécifiques au diplôme (50 ECTS)

Ces activités spécifiques comptent pour 50 ECTS. Elles sont validées dans le cadre de 6 UE (UE1 à UE6) non compensables entre elles qui comptent pour 33 ECTS minimum au total. Les ECTS restants sont validés par des activités complémentaires et/ou en validant des ECTS supplémentaires dans les UE3, UE4 et UE5, au choix.

UE1 : Les Journées Interfaces (4 ECTS)

Les Journées Interfaces sont validées obligatoirement en 1^{ère} année du diplôme selon un programme défini annuellement. Les journées Interfaces permettent de sensibiliser aux enjeux complexes qui traversent nos sociétés de façon interdisciplinaire et originale. La programmation permettra de croiser les regards à travers des conférences, des ateliers, des activités participatives organisés par des enseignants-chercheurs, personnels et associations de l'École et avec des intervenants extérieurs de divers horizons.

UE2 : Transitions écologique et sociale (3 ECTS)

Conformément aux axes stratégiques de l'ENS de Lyon et aux préconisations ministérielles, les normaliens et les normaliennes valident 3 ECTS des enseignements Transitions écologique et sociale dont le programme est défini annuellement, lors de la 1ère année du diplôme.

UE3 : La pluridisciplinarité (8 ECTS minimum)

La pluridisciplinarité est validée au choix parmi les activités suivantes :

- Un module thématique du diplôme de l'ENS de Lyon (12 ECTS) au choix parmi la liste des modules proposés,
- Cours pour non spécialistes (CPNS, 4 ECTS) : au choix dans la liste des cours proposés chaque année,
- Un module partagé du CHELS (4 ECTS) selon la liste des cours proposés,
- Le cours commun du CHELS (4 ECTS) selon la thématique annuelle proposée,
- Un cours d'un autre département, hors centre des langues et centre des sports (selon ECTS du cours).

UE4 : Les compétences numériques pour la recherche (3 ECTS minimum et jusqu'à 9 ECTS)

Les outils numériques pour la recherche sont proposés par chaque département dans le cadre de la formation disciplinaire ou par le CID (centre d'ingénierie documentaire) selon une liste de cours proposée.

UE5 : L'expérience internationale (12 ECTS minimum et jusqu'à 20 ECTS en cas de séjour long)

L'expérience internationale requiert la validation de 3 mois de mobilité à l'étranger (en jours calendaires) en un ou plusieurs séjours cumulés, dans le cadre d'un séjour de recherche, d'un séjour d'études ou d'un stage en lien avec le projet de formation du normalien ou de la normalienne (12 ECTS). Elle est valable tout au long de la scolarité dans le diplôme de l'ENS de Lyon, dès la première année. Pour une mobilité longue d'approfondissement supérieure à 3 mois dans le cadre d'un même séjour, tout mois de mobilité supplémentaire compte 4 ECTS par mois, dans la limite de 8 ECTS supplémentaires, soit deux mois.

UE6 : Certification en anglais (Cambridge Exam niveau C1) (3 ECTS)

La certification de langue anglaise est validée par l'obtention du Cambridge Advanced niveau C1 du CECRL dont la première présentation est prise en charge par l'ENS de Lyon.

Les activités complémentaires

Les activités complémentaires permettent de valider les ECTS restants dans la liste des cours et activités proposés.

Un livret du diplôme de l'ENS de Lyon par département est mis à disposition à chaque rentrée universitaire.

1.4.3 Le supplément au diplôme

Le supplément au diplôme permet de faire figurer trois types de mention, à la demande du normalien ou de la normalienne lors de son inscription pédagogique et après validation par le jury. Les trois mentions sont les suivantes :

- Une mention « approfondissement » si, sur l'ensemble du parcours, au moins 30 ECTS sont validés dans la même discipline que celle du master de spécialité et en supplément des ECTS acquis dans la formation générale disciplinaire.

- Une mention « mineure » si, sur l'ensemble du parcours, au moins 30 ECTS sont validés dans une autre discipline que celle du master de spécialité dans la liste des mineures offertes.
- Une mention « label thématique » à choisir dans la liste des labels ouverts si, sur l'ensemble du parcours, au moins 30 ECTS sont validés dans les cours ou activités validables dans ce label. Les cours permettant de valider un label sont étiquetés dans le catalogue de cours : <https://www.ens-lyon.fr/formation/catalogue-de-cours>

Ces trois types de mentions sont cumulables, sous réserve que les conditions en soient remplies.

La liste des mineures et des approfondissements validables est la suivante : Allemand ; Anglais ; Arabe ; Biologie ; Chimie ; Chinois ; Économie ; Espagnol ; Études cinématographique ; Études théâtrales ; Géographie ; Histoire ; Informatique ; Italien ; Lettres classiques ; Lettres modernes ; Mathématiques ; Musique et musicologie ; Philosophie ; Physique ; Russe ; Sciences de la terre ; Sociologie.

1.5 La durée du diplôme

La scolarité dans le diplôme se déroule en 4 ans.

La durée de validation peut être rapportée à 3 ans, et sous réserve de validation par le jury du diplôme, dans les situations suivantes :

- Pour celles et ceux qui sont entrés en deuxième année du diplôme de l'ENS de Lyon et en M1, la durée de validation est de trois ans, au terme de trois années d'inscription hors césure. Ils et elles sont exemptés des journées interfaces (4 ECTS) et des enseignements « Transitions écologique et sociale » (3 ECTS). La validation du diplôme de l'ENS de Lyon met fin à la scolarité à l'École.
- A titre exceptionnel à leur demande, pour celles et ceux qui ont validé, au terme de trois années d'inscription hors année spécifique de parcours et hors césure, tous les attendus du diplôme de l'ENS de Lyon et qui ont obtenu soit un contrat doctoral financé à l'exception d'un CDSN (contrat doctoral spécifique normalien), soit un autre type de contrat de travail (permettant de remplir par exemple l'engagement décennal pour les élèves fonctionnaires stagiaires). La validation du diplôme de l'ENS de Lyon met fin à la scolarité à l'École.

La durée de validation peut être allongée d'une année d'inscription supplémentaire au diplôme dans le cadre d'une convention de double-diplôme ou de double-cursus entre l'ENS de Lyon et un établissement partenaire ou pour tout déroulement de cursus qui le nécessiterait, sur avis du département puis accord de la vice-présidence aux études.

La durée de validation du diplôme de l'ENS de Lyon ne pourra pas excéder 6 années, quelle que soit la voie d'admission.

1.6 Mesures transitoires pour l'année 2025-2026

Les normaliens et normaliennes qui sont inscrits en 2024-2025 en :

- **1A du diplôme de l'ENS de Lyon** passent dans la nouvelle architecture du diplôme en 2025-26 en 2A selon les modalités suivantes :
 - Si les 15 crédits obligatoires de 1ère année (ancienne formule), et les journées interfaces (4 ECTS) ont été validés, les ECTS afférents sont acquis (15+4 ECTS). De même, l'obtention de la L3 ou du prémaster valide 60 ECTS de formation générale. Le cas échéant, la validation du CAE et de la mobilité

internationale créditeront les ECTS requis (UE5 et UE6). Le jury de 1^{ère} année du diplôme 2024-2025 veillera à la validation de ces modalités.

- Si les 15 crédits obligatoires de 1^{ère} année et/ou les journées interfaces (4 ECTS) n'ont pas été validés (ancienne formule), le jury de 1^{ère} année du diplôme 2024-2025 statuera sur les équivalences à donner. L'obtention de la L3 ou du prémaster valide 60 ECTS de formation générale.
 - Les enseignements et activités validables au titre des activités complémentaires sont comptabilisés sous forme de crédits ECTS. A titre exceptionnel, les normaliens et les normaliennes inscrites en 1A du diplôme en 2024-2025 ayant validé les Journées interfaces seront dispensés de la validation de l'UE2 concernant les enseignements « Transitions écologique et sociale ».
- **2A du diplôme de l'ENS de Lyon** passent dans la nouvelle architecture du diplôme en 2025-26 en 3A selon les modalités suivantes :
- Si les 15 crédits obligatoires de 1^{ère} année (ancienne formule) ont été validés les 15 ECTS afférents sont acquis. Le cas échéant, le suivi des journées interfaces créditera 4 ECTS. De même, l'obtention de la L3 ou du prémaster ainsi que du M1 valident au total 120 ECTS de formation générale. Le cas échéant, la validation du CAE et de la mobilité internationale créditeront les ECTS correspondants.
 - Si l'inscription en 2^{ème} année du diplôme était conditionnée au rattrapage partiel ou total des 15 crédits de 1A, le Jury de 1^{ère} année du diplôme 2024-2025 statuera sur les équivalences à donner. L'obtention de la L3 ou du prémaster ainsi que du M1 valident au total 120 ECTS de formation générale.
 - Les enseignements et activités validables au titre des activités complémentaires sont comptabilisés sous forme de crédits ECTS.
 - A titre exceptionnel, les normaliens et les normaliennes inscrites en 2A du diplôme en 2024-2025 et ayant validé les Journées interfaces seront dispensés de la validation de l'UE2 concernant les enseignements « Transitions écologique et sociale ».
- **3A du diplôme de l'ENS de Lyon** passent dans la nouvelle architecture du diplôme en 4A selon les modalités suivantes :
- Si les 30 crédits (ancienne formule), l'expérience internationale et l'obtention du CAE ont été validés par le normalien ou la normalienne : les 50 ECTS seront acquis par équivalence (avec dispense des 4 ECTS des journées interfaces) et le normalien ou la normalienne s'inscrit en 4^e année de formation générale afin de valider 60 ECTS requis dans la nouvelle formule.
 - Si les 30 crédits (ancienne formule) ne sont pas validés par le normalien ou la normalienne : il ou elle doit valider les items requis dans l'ancienne formule du diplôme (clause du grand-père) pour atteindre 30 ECTS et valider le CAE ainsi que l'expérience internationale le cas échéant. Le normalien ou la normalienne s'inscrit en 4^e année de formation générale afin de valider 60 ECTS requis dans la nouvelle formule.
- **4A du diplôme de l'ENS de Lyon** sont présentés en jury du diplôme à la session 2025 selon les modalités de l'ancienne formule du diplôme.

En cas de situation dérogatoire non répertoriée ici, le jury du diplôme de l'ENS de Lyon restera vigilant pour statuer sur une validation dans l'intérêt du normalien ou de la normalienne.